

Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier

Bulletin d'informations n°0 Juillet 2021



L'association a pour objet de défendre et de valoriser la chasse du petit gibier dans l'Allier. Elle a également pour objet de favoriser les chasseurs de petit gibier dans l'exercice de leur loisir, en améliorant les conditions de cette pratique par les actions précises, non exhaustives, telles que :

- Améliorer le statut des différentes espèces de petit gibier dans le département de l'Allier
- Contribuer à la protection et à l'aménagement des milieux naturels servant d'habitat à la faune sauvage
- Aider à l'ouverture vers la biodiversité
- Participer à la conservation de la faune, en particulier des espèces petit gibier en équilibre avec le milieu naturel
- Aider à la mise en place du Contrat de Valorisation Territoriale
- Diffuser et développer les actions des GIC Petit Gibier de l'Allier
- Apporter les informations nécessaires aux adhérents, en vue de l'amélioration du patrimoine faunistique
- Promouvoir les expériences de terrain et coopérer avec les autres associations de l'Allier notamment ADCGE03, ACL03, Bécassiers Allier
- Et toutes autres actions en faveur du développement de la chasse du Petit Gibier

Siège social : Fontys-03600 Hyds
Secrétariat : 5 place de la Chaume 03420 Marcillat- en-Combraille
Mail : adcpg03@orange.fr



Le mot du Président

Née de la volonté de quelques chasseurs passionnés de petit gibier, l'Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier a vu le jour récemment.

Ces chasseurs m'ont approché pour en assurer la Présidence, ce que j'ai aussitôt accepté avec enthousiasme. Bien que je pratique également la traque du grand gibier, il m'a semblé opportun d'apporter une contribution au développement de cette Association qui regroupe des chasseurs passionnés de billebaude, de chasses devant soi, de chiens d'arrêt mais aussi de battues ou de passées. Elle a pour vocation de promouvoir la chasse au petit gibier, à l'heure où la chasse au grand gibier a tendance à prendre une place dominante dans nos territoires ruraux.

Les fragiles équilibres de la petite faune sauvage sont bien évidemment au cœur des problématiques de l'Association qui désire néanmoins également axer son action dans 5 directions complémentaires que sont :

- Le développement de la chasse au féminin
- L'éveil à la chasse au petit gibier chez les jeunes, au travers du tir sportif
- La reconnaissance du territoire bourbonnais comme une terre de chasse de tradition et son attractivité pour les chasseurs d'autres régions, à l'image de celles reconnues pour leur patrimoine cynégétique comme la Sologne ou la Dombes pour ne citer qu'elles
- La compatibilité des activités agricoles et cynégétiques sur les mêmes territoires, avec d'une part les problématiques de méthodes culturales, mais aussi le développement des jachères au cœur de la nouvelle PAC et des cultures à gibier.
- la régulation des prédateurs et le piégeage des nuisibles.

Bien entendu de nombreux autres thèmes viendront s'ajouter au fil des travaux de l'Association.

Je suis convaincu que grâce aux efforts de tous nos adhérents et de notre bureau, on se posera très vite la question de savoir comment le Département a t'il dû attendre si longtemps avant de se doter d'une structure aussi indispensable au service de la promotion de notre pratique sportive d'une chasse exigeante et passionnante.

N'hésitez pas à nous rejoindre, que ce soit au travers d'une simple adhésion à notre Association ou bien sous la forme d'une contribution à nos groupes de travail sur la promotion de notre pratique sportive et amicale.

Que le grand Saint-Hubert nous inspire et protège nos actions !

Thierry Paulhac

La vie de l'association

Le 2 avril 2021 : Les fondateurs de l'ADCPGA tiennent l'**assemblée générale** constitutive. Ils adoptent les statuts et élisent les premiers membres du conseil d'administration. Le siège est fixé au lieu-dit Fontys à Hyds 03600.

Le **conseil d'administration** se réunit à l'issue de l'assemblée générale et élit un bureau (Président et Vice-Président, Secrétaire et secrétaire-adjoint, Trésorier et trésorier-adjoint)

Le **bureau** se réunit à l'issue du conseil d'administration. Il crée une adresse mèl pour l'association, un espace de visio-conférence. Il décide l'impression de flyers et de bulletins d'adhésion.

Le 9 avril 2021 : le sous-préfet de Montluçon adresse le Récépissé de déclaration de création de l'association sous le N°W031006542

Le 20 avril 2021 : La création de l'Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier est publiée au journal officiel

Le 22 avril 2021 : La Banque Populaire du Massif Central ouvre le compte de l'association

Le 21 avril 2021 : Le **conseil d'administration** se réunit et nomme un nouveau membre, fait le point sur les démarches pour la création de l'association et sur la campagne de communication et d'adhésion

Le 28 avril 2021 : Le Président adresse un courrier annonçant la création de l'association au Préfet de l'Allier, au chef de service de l'OFB, au Président de la FDC 03, au vice-Président de la chasse du Conseil régional AURA, au Président du conseil départemental de l'Allier, au Président de la FRC AURA, aux différentes associations départementales concernées par le petit gibier de l'Allier .

Le 7 mai 2021 : Une demande de rescrit-mécénat associatif est adressée à la Direction départementale des finances publiques de l'Allier pour obtenir la qualité d'association d'intérêt général

Le 17 mai 2021 : Le Président et le trésorier sont reçus aux Sallards par le Président, un vice-Président, le directeur et une chargée de mission de la FDC 03. Le Président et le Trésorier exposent le souhait de l'Association de rendre au petit-gibier la place importante qu'il mérite au sein du monde de la chasse en général.

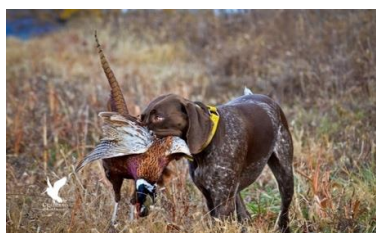
Le 7 juin 2021 : L'association assiste à la visio-conférence entre les 11 présidents de fédération départementale de chasse AURA avec le Président de Région

Le 19 juin 2021 : Le Président, le Vice-Président et le Trésorier de l'association rencontrent le Président du conseil départemental de l'Allier qui se montre prêt à soutenir les actions de l'Association.

Le 19 juin 2021 : Le **conseil d'administration** se réunit et nomme deux nouveaux membres, décide l'envoi d'un bulletin bimestriel à ses adhérents et aux sociétés de chasse de l'Allier et engage la réflexion sur la création d'un évènement au moment de son assemblée générale annuelle.

En direct des fédérations nationale, régionale et départementale

Faisan: La commission petit gibier de la FNC visite un site d'élevage de souches sauvages



A la demande d'Yves BUTEL, président de la commission Petit Gibier de la Fédération Nationale des Chasseurs, les Fédérations de la Somme, d'Eure-et-Loir et de Vendée intéressées par la mise en œuvre du plan national en faveur du développement du faisan commun, ont fait le déplacement sur le site d'élevage des souches sauvages à Saint-Pierre le Vieux (76), au siège de l'exploitation de la ferme d'Orimont chez Mr Vincent Lieury.

Pour l'occasion, le président de la FDC76 avait donné rendez-vous aux membres de la commission fédérale Petit Gibier. À l'ordre du jour, visite des installations et des conditions d'élevage des oiseaux issus de souches naturelles. L'objectif est de développer ce type de structure aux quatre coins de l'hexagone afin de constituer ou reconstituer des populations de faisans naturels. Aux dires de tous, une visite constructive pour l'avenir du développement de l'espèce en France!

Les rencontres Saint-Hubert

Les rencontres Saint-Hubert sont des épreuves de Chasse populaire ouvertes à tous les chasseurs propriétaires de chiens d'arrêt ou de Spaniels. C'est un exercice de chasse pratique par l'utilisation du chien de race et la promotion de l'esprit sportif du chasseur dans le respect de la nature.

Avant dénommées « Concours Saint-Hubert », ces rencontres ont changé de nom pour en diminuer la notion de concours, car bien plus qu'une compétition, elles sont avant tout des joutes amicales qui doivent être marquées par des échanges entre les concurrents et les représentants du monde cynophile et cynégétique.

Le but pour chaque concurrent est de donner le meilleur de lui-même avec son chien pour montrer que le binôme homme/chien est incontournable dans l'exercice de la chasse. Ceux qui connaissent mal cette manifestation la confondent souvent à tort avec des concours pour chiens de chasse: Le travail effectué par le chien ne compte en effet qu'une minorité de points dans l'évaluation totale de la prestation du couple chasseur/chien.

Dans tous les départements des rencontres sont organisées sous les responsabilités des délégués locaux avec l'aide des Fédérations Départementales des chasseurs et des Sociétés Canines. La date et le lieu de la session 2021 pour l'Allier vous seront communiqués dans notre prochain bimestriel.

Chaque Chasseur accompagné de son Chien effectue un parcours de chasse pratique durant lequel le Jury apprécie: la sécurité, la technique de chasse, la conduite du Chien, les connaissances cynégétiques et cynophiles, la sportivité, ainsi que l'adresse, lors du tir, du Chasseur.



Les journées des rencontres Saint-Hubert génèrent l'image d'une chasse sereine pratiquée par un chasseur responsable et respecté.

Les rencontres Saint-Hubert sont une initiative de la Fédération Nationale des Chasseurs, de la Société Centrale Canine, du Saint Hubert Club de France, de l'office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

L'assemblée générale de la FDC03

Le 22 Mai, au Domaine des Sallards, s'est tenue l'Assemblée Générale de la Fédération. Une Assemblée qui était réservée aux seuls chasseurs en raison de la pandémie en extérieur sous chapiteau. Une centaine d'adhérents, masqués et respectant la distanciation, étaient présents pour écouter le rapport moral et d'activités du Président, Jean Pierre GAILLARD. Celui-ci a abordé les points suivants : la poursuite de la réforme de la chasse, le partenariat avec le Conseil Régional AURA. Au niveau départemental, le Président a notamment évoqué l'impact de la Covid sur la chasse et l'activité de la Fédération, la transformation du Domaine des Sallards, l'implication de la Fédération dans l'éducation à l'environnement des scolaires.

Il a rappelé qu'avec la réforme de la chasse plus de 10 000 chasseurs devraient recevoir une formation dans les 10 ans à venir. Concernant le petit gibier, sur les 80 000 euros budgétés, la fédération a distribué 16 000 euros en subventionnant les GIC, les garennes et les haies. En conséquence, pour l'année 2021-2022, la somme budgétée est de 40 000 euros. Il a dénoncé l'activisme anti-chasse avec la menace sur la chasse le dimanche, la suppression du plomb et la remise en cause de la Loi Verdeille sur les ACCA.

La page des GIC



Le groupement d'intérêt cynégétique (GIC) est une association dans laquelle les détenteurs de droit de chasse d'une ou plusieurs communes s'entendent pour gérer une ou plusieurs espèces de gibier.

Contrairement à ce qui se passe dans une société de chasse, il n'y a pas de mise en commun des territoires. Chaque détenteur de droit de chasse continue à chasser sur son propre territoire. En revanche les règles de gestion pour une ou plusieurs espèces sont communes.

Les GIC bénéficient d'aides financières de la FDC 03 ainsi que d'un appui technique des techniciens cynégétiques de la fédération des chasseurs de l' Allier pour gérer différentes espèces de petits gibiers (le lièvre, le faisan, le lapin de garennes...) :

- Des comptages sont effectués pour déterminer l'évolution des espèces chaque année (comptage nocturne au phare, comptage des coqs chanteurs...) pour élaborer un plan de gestion ou un plan de chasse définissant les prélèvements possibles pour la saison suivante.

- L'analyse des animaux prélevés (analyse des pattes de lièvre ou des cristaux...) pour déterminer le taux de réussite de la reproduction.
- La régulation des prédateurs.
- L'achat de faisan et de perdrix d'un jour (pour mettre sous poule naine)

Dans le département de l'Allier les GIC petits gibiers sont aux nombres de cinq :

- Aumance et Courget
- La Limagne Bourbonnaise
- Le Capucin Bourbonnais
- Le coq chanteur
- Sonnante et Luzeray

Le GIC Capucin Bourbonnais et le GIC de La Limagne Bourbonnaise participent aux études du réseau national lièvre, une collaboration entre l'Office Française de la Biodiversité et les Fédérations Départementales de Chasseurs.

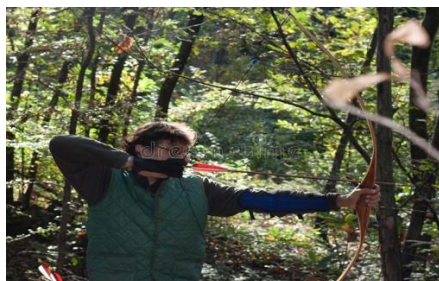
Les GIC permettent une gestion basée sur des études, évitant les abus de prélèvements et créent des liens sociaux entre détenteur de chasse voisin.



Nos associations partenaires

Arc Chasse Loisir de l'Allier a tenu son assemblée générale le 22 mai 2021 à St Bonnet de Tronçais. Elle a décidé de rénover son parcours 3D. Elle a souhaité longue vie à notre association dans le grand et beau challenge que nous avons pour le maintien et le développement du petit gibier au sein du bocage bourbonnais.

Les dates des concours 3D (amicaux et officiels) et l'agenda de la vie de l'ACL03 sont consultables sur le site de l'association : <http://acl03.free.fr/>



Présentation d'une ACCA ou d'une société de chasse ainsi que du village associé

LA TERJATOISE

A l'origine, c'est par la volonté de douze Terjatois que la société de la chasse « La Terjatoise » est née le 15 juin 1962. Cette association est dirigée par un bureau comprenant un Président, un Vice-Président, un Trésorier et un secrétaire. Le premier Président fut René RAYMOND. Quinze ans plus tard il cédera la présidence à Louis PARRO en 1977 qui lui-même la cédera en 1994 à Didier RAFERT. Depuis 2015 la présidence est assurée par Gérard GAUME

Lors de la création, le siège social était situé chez Mme veuve Romain, Hôtel de la Gare au Terret à Terjat. Le 30 novembre 2002, il a été transféré à la mairie de Terjat.

Le but déclaré de l'association est la conservation du gibier, le repeuplement et la répression du braconnage. Elle a également pour objectif la régulation des nuisibles pour limiter les dégâts faits aux récoltes et aux pâtures. A la demande des propriétaires l'association peut organiser des déterrages de renard et de blaireau.

La « Terjatoise » ne peut exister que par la volonté de plus de vingt propriétaires qui ont cédé sous-seing privé le droit de chasse à l'association. C'est sur 168 ha dont 20 ha de bois que les adhérents de la Terjatoise peuvent pratiquer leur loisir.

L'association adhère à la fédération départementale des chasseurs de l'*Allier*

L'association a maintenu tout au long de ces années ses effectifs. Pour la saison 2019-2020, l'association compte 10 adhérents.

Devant la baisse des effectifs du petit gibier naturel due à la prolifération des prédateurs, à la disparition des cultures au profit de l'élevage et aux nouvelles méthodes de culture, l'association se tourne vers le gibier d'élevage pour le repeuplement en perdrix et faisans. Seuls subsistent comme petit gibier naturel le lièvre et les migrateurs que sont la palombe, la bécasse, le canard et la grive.

La volonté de l'actuel Président est aussi que la convivialité soit toujours de mise, d'attirer de nouveaux jeunes chasseurs tout en restant vigilant sur les mesures de sécurité et en veillant à la bonne entente avec les autres « utilisateurs » de la nature.

Terjat est une commune qui s'étend sur 17,7 km² et qui compte 206 habitants

Situé à 505 mètres d'altitude, Terjat est située dans les Combrailles et à 15 km au sud-est de [Montluçon](#).

Son église Saint Martin La nef et l'abside à chevet plat datent du XIIe, les chapelles rectangulaires du XVe. À l'intérieur, l'autel (MH) est surmonté d'un baldaquin restauré à la feuille d'or en 1991-1992. On y dénombre 7 statuettes dont celle de saint Marien, ermite du VIe siècle très vénéré dans les communes voisines du Cher.

Le château de Beaussion

La construction actuelle se compose d'un corps de bâtiment des XVe et XVIe siècles, à deux étages flanqué aux angles du côté nord, de deux tours dont une serait des XIIe et XIIIe siècles. La façade a été remaniée XIXe siècle, avec une tour sur laquelle ont été sculptés les armoiries et les blasons de la famille Charnizay. (source : *Châteaux, Fiefs, Mottes, Maisons Fortes et Manoirs en Bourbonnais* aux éditions De Borée)



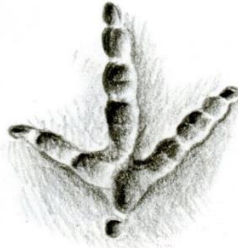
Un projet pour le petit gibier



Amis chasseurs, vous qui souhaitez développer le petit gibier.
Vous avez réalisé un projet pour son développement. Mutualisons et partageons nos expériences et faites nous connaître vos succès ou vos désillusions.

La perdrix grise

La trace de la perdrix grise

Perdix perdix Longueur : 29-31 cm Envergure : 45-48 cm Poids : 300-450 g	On observe plus facilement ses traces dans les terres cultivées. Elle fréquente aussi les zones de rocher et les prairies mais alors seuls ses excréments peuvent signer son passage. L'empreinte mesure 4 à 5 cm	
---	--	---



Les espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) et leur régulation



Avant de commencer cette rubrique que j'aurais en charge, je souhaite me présenter : Je suis CIVADE Jérôme, né en 1974, habitant au sud de la belle forêt de Tronçais ; et piégeur agréé depuis 1989, donc piégeur par passion avant d'être chasseur l'année suivante. J'ai toujours aimé la gestion du territoire qui me semble essentielle pour une chasse naturelle, cette gestion repose sur un équilibre fragile, à nous de le comprendre et de travailler en fonction.

Pour que cette rubrique soit vivante, je souhaite votre participation, avec soit des retours d'expérience, soit des interrogations ... adressées à notre association ; nous essayerons de répondre et partager vos connaissances dans nos prochains bulletins, pour progresser tous ensemble.

NE PAS OUBLIER :

Déclaration de piégeage à re-faire , validité 3 ans
 Retourner le bilan de piégeage 2020/21 à la préfecture
 Retourner les bilans de tir de destruction à la préfecture
 Faire des déclarations de dégâts dès que vous en avez connaissance

PIEGEAGE :

En matière de piégeage, l'été avec les chaleurs, il est très compliqué de piéger avec des appâts mais très prenant sur les jeunes animaux.

La patte de poulet est un appât qui résiste très bien, je vous conseille de la poser les ongles en haut, dans cette position, il coulera une sorte d'huile très appétente qui séduira les renardeaux.

La mayonnaise, recette très simple et très efficace sur tous les prédateurs : prendre un bocal en verre de 0.5 litre, casser 4 œufs , les battre en omelette avec une fourchette, refermer le bocal en laissant passer l'air mais en empêchant les mouches de rentrer . Laisser reposer en plein soleil la potion quelques jours, elle devient plus solide et très odorante.

Vous pouvez l'utiliser pour remplacer n'importe quel appât, j'adore la technique du faux terrier avec.

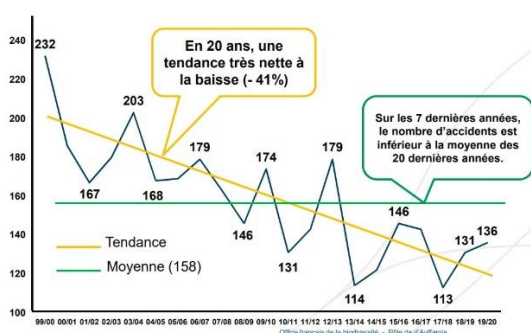
Conseil : ne poser pas votre nez dans le bocal...

GESTION :

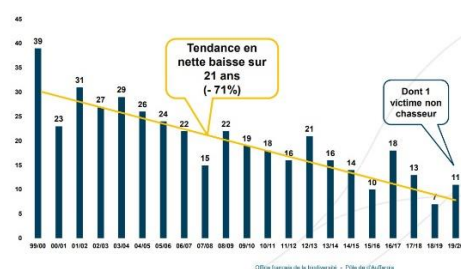
Ayez à l'esprit que le gibier a besoin pour rester sur un territoire, de nourriture et d'eau, de quiétude et d'abri. L'été, il faut agrainer pour que les jeunes oiseaux s'exposent le moins possible aux prédateurs, piéger au maximum les corvidés et faire du tir de renard ; chasse passionnante et très protectrice pour le petit gibier

Réglementation et sécurité

EVOLUTION DU NOMBRE D'ACCIDENTS



EVOLUTION DES ACCIDENTS MORTELS



La Fédération nationale de la chasse et l'Office français de la biodiversité présentent le bilan annuel des accidents de chasse pour la période 2019-2020. En 20 ans, la tendance globale des accidents de chasse est à la baisse. Le nombre d'accidents a ainsi diminué de

41 % comparé à son niveau de 1999 et reste inférieur à la moyenne générale de ces vingt dernières années qui est de 158 victimes par an. La saison 2019-2020 est malgré tout plus accidentogène que la précédente, avec 141 victimes contre 131. En 2019-2020, 11 accidents mortels ont eu lieu contre 7 durant la saison précédente. Le nombre d'accidents mortels a toutefois chuté de 71% comparé à 1999.

Cette saison, les accidents se sont principalement produits lors de chasse au grand gibier (56%) et au petit gibier à plume (36%), avec seulement 8% occasionnés lors de chasse au petit gibier à poil. Les auto-accidents ont augmenté, et ils se sont majoritairement produits lors de chasse au grand gibier. 90 % des victimes des accidents étaient des chasseurs.



Les principales causes des accidents de chasse

- Mauvaises manipulations de l'arme : principale cause des auto-accidents, suivie des chutes et du port d'arme chargée à bretelle
- Non-respect de l'angle de 30° : principale cause des accidents occasionnés lors de battues au grand gibier, suivie par le tir dans la traque et le tir sans identifier. Les accidents au grand gibier sont à 99 % dus à des fautes humaines – seul 1 % est lié à un ricochet imprévisible ou inexplicable.
- Tirs à hauteur d'homme ou en direction d'habitations et de routes ouvertes à la circulation : principales circonstances des accidents de chasse au petit gibier. Malgré l'utilisation de cartouches moins puissantes, ceux-ci sont aussi dangereux que les accidents de chasse au grand gibier.

Cette rubrique veut attirer l'attention de nos adhérents sur des articles parus dans des revues de chasse et portant sur le petit gibier



Connaissance de la chasse n°541 :

- Pétition nationale : Il faut sauver le soldat lapin
- Indispensables plantations : Marne : Que vive la nature de plaine
- Quand l'agriculteur devient chasseur

Revue Nationale de la Chasse N°884 :

- Au cœur d'un territoire dans l'Allier
- La Plaine un potentiel inexploité

Revue Nationale de la Chasse N°885 :

- Perdrix grises : les nouvelles menaces

Revue Nationale de la Chasse N°886 :

- Urgence : sauvons nos haies
- Les chasseurs de caille s'activent

Chasse Magazine N°23

- La perdrix, le faisan, le pigeon, la caille, le lièvre, le lapin
- Comment chasser le lapin

Chasse Magazine N°24

- Une chasse amusante le faisan
- La perdrix, le faisan, le pigeon, la caille, le lièvre, le lapin

Bécasse passion N°116

- Avec les perdrix grises de montagne

Bécasse passion N°117

- Chaleur et migration

Chasseur français N°1491 La chasse du lapin en Provence

Chasseur français N°1492

- La perdrix rochassière
- Les betteraves : des chasses au goût sucré
- Piéger aux volières
- Repeuplement de faisandeau

Des recettes faciles appréciées de nos adhérents

Perdreaux aux morilles Préparation 5 mn - Cuisson 30 mn

Pour 6 personnes : 3 perdreaux, 100 gr de beurre, 1dl de vin blanc sec, 125 g de crème fraîche, 30g de morilles sèches, sel, poivre

Barder les perdreaux. Dans une grande cocotte, faites fondre le beurre et faites revenir les perdreaux sur toutes leurs faces, salez, poivrez. Baisser le feu et laissez cuire 20 mn. Sortez les perdreaux, déglacez la cocotte avec le vin blanc en décollant les sucs de cuisson, ajoutez la crème, remuez et remettez les perdreaux avec les morilles dans la cocotte. Continuez la cuisson en les arrosant. Rectifiez l'assaisonnement si nécessaire. Sortez les perdreaux, découpez les en deux, dresser les sur un plat chaud entourés de la sauce et des morilles.



Nos adhérents et nos lecteurs ont la parole

Vous souhaitez envoyer un message, donner une information, raconter une histoire,
partager une expérience ayant trait au petit gibier

*Envoyez-le sur notre adresse mèl. Après accord du conseil d'administration votre texte sera
diffusé dans notre bulletin bimestriel.*

Sites WEB à consulter et applications à télécharger

Fédération Nationale des Chasseurs

<https://www.chasseurdefrance.com>

Office français de la biodiversité

<https://ofb.gouv.fr>

Fédération régionale des chasseurs de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

<https://chasseauvergnerhonealpes.com>

Fédération départementale des chasseurs de l'Allier

<https://www.fdc03.chasseauvergnerhonealpes.com>

Bécassiers de France

<https://becassiersdefrance.com>

Chasse Passion

<https://www.chassepassion.net>

Passion La Chasse

<https://www.passionlachasse.com>

Bulletin d'Adhésion



BULLETIN D'ADHESION

Association Départementale des Chasseurs de Petit Gibier de l'Allier

Nom et Prénom :	
Adresse	
Adresse e-mail	
Téléphone	

Bulletin d'adhésion à retourner à ADCPGA accompagné d'un chèque de **10 euros**

5 Place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combraille

Je souhaite participer à l'animation de l'association	OUI	NON
Je souhaite être membre du conseil d'administration	OUI	NON
Je souhaite être informé des actualités de l'association sur mon adresse mèl	OUI	NON

DITES LE NOUS
Mes centres d'intérêt sont :
Je souhaite que l'association s'occupe de :

☐ En cochant la case je consens au traitement de mes informations personnelles tel que présenté ci-dessous, conformément à la réglementation en vigueur

Dans le cadre de son activité, notre association recueille des informations à caractère personnel sur nos membres et sympathisants ; celles-ci sont enregistrées dans un fichier dans le but de pouvoir communiquer avec nos membres et sympathisants, notamment sur les projets, actions et publications de l'association. Elles sont conservées trois ans. Conformément à la réglementation « RGDP », vous pouvez exercer votre droit d'accès, de modification et de retrait aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant adcp03@orange.fr ou ADCPGA03, 5 Place de la Chaume 03420 Marcillat-en-Combraille